

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2017-05

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

19 OCT. 2017

Nombre de Membres

En exercice : 62
Quorum : 42
Présents : 20
Représentés : 6
Votants : 26
Excusés : 42
Invités : 4

L'an deux mille dix-sept, le 5 octobre à 14h00, la Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Vicq, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Date de la convocation : 20 septembre 2017

Présents : voir annexe

Le Président rappelle que le Préfet coordonnateur de bassin sollicite l'avis de la CLE sur le projet de stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) du bassin Loire Bretagne.

Objet

Avis sur le projet de
SOCLE Loire-Bretagne

La DREAL présente le projet.

La CLE souligne qu'il est regrettable que le calendrier de consultation ne soit pas compatible avec le fonctionnement des CLE et qu'il aurait été souhaitable d'être associées lors des premières réflexions pour contextualiser la situation actuelle et ainsi mieux prendre en compte les spécificités locales dans la formulation des propositions. (Exemple : proposition 2 : intersecter 3 EPCI-FP en milieu rural revient à avoir des syndicats immenses ne correspondant pas forcément aux enjeux du territoire).

Contributions d'ordre général

La CLE rappelle qu'il existe un contraste important entre l'amont du bassin et l'aval tant sur les plans démographique et économique que sur la qualité des milieux et des ressources. La solidarité amont/aval et urbain/rural édictée à la proposition 5 prend tout son sens à l'échelle du bassin de la Sioule et doit guider les réflexions portées dans le cadre des (re)structurations des maîtrises d'ouvrage sur ce territoire.

Contribution au regard de la mise en œuvre de la GEMAPI

La CLE rappelle que si le principe de cohérence hydrographique (territoire SAGE et Contrat identique) est pleinement respecté, il n'en demeure pas moins des difficultés en termes de mise en œuvre :

- la structure porteuse ne couvrant que 1/3 du bassin, des conventions de partenariat sont nécessaires pour garantir l'animation du contrat et porter assistance au porteur de projet ;
- les actions se concentrent principalement sur les axes principaux dégradés en écartant bien souvent le petit chevelu faute de moyens humains et financiers suffisants ;
- seules les maîtres d'ouvrage volontaire se sont engagés dans la démarche entraînant une dispersion des opérations.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-
Préfecture de Riom
le :

La mise en place de la compétence GEMAPI est l'occasion d'optimiser se fonctionnement.

A ce titre, la CLE a organisé un forum des élus spécifique sur cette compétence afin de réfléchir collectivement à une structuration adaptée aux enjeux du bassin mais aussi cohérente, pérenne, efficace et solidaire des maîtrises d'ouvrage à moyen terme. Cette réflexion doit impérativement prendre en compte les structures existantes et leur devenir (proposition 2).

A court terme, dans le but d'être opérationnel dès janvier 2018, l'exercice de la compétence GEMAPI se structure à l'image de l'existant : régie dans le 03, délégation/conventionnement dans le 63, convention de partenariat entre 03 et 63). A défaut d'être pleinement optimal, elle a l'intérêt d'être cohérente hydrographiquement, de ne peut ajouter de nouvelle structure et de conserver des méthodes de travail.

A noter, qu'il n'est nullement évoquer la possibilité offerte par la loi de pouvoir scinder les missions relative à la GEMAPI (GEMA, et GEPI).

Contribution au regard de la gestion de l'eau potable

Le Président rappelle que le bassin de la Sioule est concerné à son extrémité sud-est par les ressources en eaux souterraines de la Chaîne des Puy (NAEP) qui alimentent en eau tous les cours d'eau rive droite de la Sioule amont et aussi de très nombreux prélèvements en eau potable. Afin de gérer au mieux ces ressources, une commission InterSAGE Sioule/Allier Aval a été mise en place (proposition 23).

Pour rappel, l'élaboration d'un schéma de gestion n'est pas une obligation (disposition 6E-2 du SDAGE).

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité,

APPROUVE les contributions formulées.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.
A Vicq.

Le Président de la CLE,

Pascal ESTIER



Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

19 OCT. 2017

ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM			REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Madame	Nicole	ROUAIRE	Conseil Régional d'Auvergne	•		M. BOUCHARDY
Monsieur	Christian	BOUCHARDY	Conseil Régional d'Auvergne		•	
Monsieur	Luc	BOURDUGE	Conseil Régional d'Auvergne		•	
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse		•	
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•		Mme DAFIX-RAY
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	André	BIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Madame	Anne-Marie	DEFAY	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	•		M. GIDEL
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)		•	
Madame	Martine	BONY	Mairie de Vernines (63)		•	
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	•		M. FAURE
Madame	Janette	GIRAUD	Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)	•		Mme BONY
Monsieur	Pierre	FAURE	Mairie de Montfermy (63)		•	
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Communauté de Communes du pays de Menat (63)	•		M. HAMOUMOU
Monsieur	Marc	GIDEL	Communauté de Communes Cœur des Combrailles (63)		•	
Monsieur	Mohand	HAMOUMOU	Communauté de Communes Volvic, sources et volcans (63)		•	
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)		•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•		M. FERRAND
Monsieur	Pierre	LENVOISE	Mairie de Vicq (03)	•		
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)		•	
Monsieur	Bernard	DANIEL	Mairie de Bayet (03)	•		
Monsieur	Gérard	BOISSONNET	Mairie de Louroux-de-Bouble (03)	•		
Monsieur	Daniel	REBOUL	Communauté de Communes de Sioule, Colettes et Bouble (03)	•		M. MAUPOIL
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes en Pays Saint Pourcinois (03)	•		M. COULON
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	•		Mme LEMPEREUR
Monsieur	Pierre	A.TERITEHAU	SMAT du Bassin de la Sioule	•		M. MAIRAL
Madame	Agnès	MOLLON	PNR des Volcans d'Auvergne	•		
Monsieur	Jean-Claude	MAIRAL	Etablissement public Loire		•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Monsieur	Jean-Paul	GOY	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•		
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier		•	
Monsieur	Michel	TOURNADRE	Chambre Régionale d'Agriculture	•		M. BONNEFOUS
Monsieur	Gilles	FAURE	Chambre de Commerce et d'Industrie de Riom		•	
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat		•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité - Délégation Auvergne - Allier	•		
Madame	Anne-Marie	BAREAU	Union Régionale des Forêts d'Auvergne		•	
Madame	Sophie	DELAYE	UNAT Auvergne		•	
Monsieur	Alexis	GAMOND	Comité Départemental du Tourisme de l'Allier		•	
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	•		CEN Auvergne
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•		CDT 03
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•		LOGRAMI
Monsieur	Gérard	GUINOT	LOGRAMI		•	
			UFC Que Choisir		•	
Monsieur	Maurice	LEDRAPIER	Délégation Régionale D'EDF	•		
Madame	Eliane	AUBERGER	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne		•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
			Préfecture de la Région Centre		•	
			Préfecture du Puy-de-Dôme		•	
			Préfecture de l'Allier		•	
Madame	Sandrine	GAZEL	DRAAF Auvergne		•	
Madame	Marie-Alix	VOILIER	Agence Régionale de Santé 03		•	
Madame	Laurence	SURREL	Agence Régionale de Santé 63		•	
Monsieur	Sébastien	FERRA	Direction Départementale des Territoires 03		•	
Monsieur	Roger	OSTERREYER	Direction Départementale des Territoires 23		•	
Monsieur	Pascal	GONNELLE	Direction Départementale des Territoires 63	•		Préfet 63
Monsieur	Dominique	BARTHELEMY	DREAL Auvergne		•	
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	•		DREAL
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•		DDT 03
Monsieur	Jean	OBSTANCIAS	MISEN 63	•		DDT 23
Monsieur	Henri	CARMIE	ONEMA	•		
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•		
INVITES						
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	•		
Monsieur	Vincent	JOURDAN	SMAT du Bassin de la Sioule	•		
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire (animatrice du SAGE Sioule)	•		
Madame	Mylène	ROSSIGNOL	SMADC (assistante)	•		

